

6 novembre 2013; 11:28

Original: anglais

POLITIQUE DE COMMUNICATION DE L'ICCAT - DOCUMENT DE TRAVAIL**Contexte**

La nécessité d'une politique de communication de l'ICCAT a été abordée à la réunion de 2012 et plusieurs CPC ont indiqué que des informations complémentaires étaient nécessaires avant de pouvoir élaborer cette politique. La Présidente du STACFAD a décidé que cette question serait traitée pendant la période intersession par le biais d'un groupe de travail virtuel en vue d'élaborer une politique qui serait soumise à l'examen de la Commission à sa réunion de 2013.

Trois CPC se sont portées volontaires pour former ce groupe de travail virtuel, à savoir la Guinée équatoriale, le Maroc et les États-Unis. Même si le groupe n'a tiré aucune conclusion définitive, le document ci-joint a été élaboré afin de servir de point de départ aux discussions. Cette information a été circulée aux CPC de l'ICCAT le 15 octobre 2013 par la circulaire ICCAT # 6150/2013. Si la Commission ne prend pas de décision à la réunion de 2013, le groupe de travail, qui est ouvert à toutes les CPC souhaitant le rejoindre, continuera à travailler sur cette question de manière virtuelle en 2014.

**Document de travail aux fins de l'examen
par le Groupe de travail virtuel chargé de la communication**

Une politique de communication pour l'ICCAT devrait être élaborée par le Groupe de travail virtuel, plutôt que par le biais d'un appel d'offres externe.

Tel que formulé dans le STF-208/2012, les activités de communication devraient former partie intégrante des activités courantes du Secrétariat de manière à ce que la Commission puisse transmettre rapidement et efficacement les résultats de ses travaux.

Dans le document STF-208/2012, quelques sérieuses préoccupations ont été exprimées en ce qui concerne l'engagement d'un service de communication pendant la réunion annuelle de l'ICCAT, car les enjeux sont complexes et les négociations sont extrêmement sensibles. Les rapports quotidiens détourneraient probablement la Commission de sa tâche, au lieu de venir l'appuyer. Les efforts de communication devraient plutôt se concentrer sur la communication des résultats plutôt que d'essayer de rendre compte des délibérations qui sont encore en cours. De plus, le coût estimé de rapports quotidiens est considérable et de meilleurs résultats à long terme pourraient être atteints de manière plus rentable.

Les fonds disponibles pourraient être utilisés pour assurer l'expertise technique nécessaire pour optimiser l'impact des communications basées sur le web en ligne tout au long de l'année.

Prochaines étapes proposées pour élaborer une politique de communication :

1) Définir les objectifs

A titre d'exemple :

- Fournir des informations aux membres intéressés du public et aux groupes constitutifs en ce qui concerne l'importance du travail de la Commission afin de contribuer à accroître l'appui et la sensibilisation du rôle de l'ICCAT dans la promotion d'une gestion durable des pêcheries.
- Communiquer aux groupes constitutifs et aux groupes des opérateurs intéressés les résultats spécifiques des réunions de la Commission/du SCRS et la façon dont ces résultats peuvent les affecter. La communication des résultats de la réunion annuelle et d'autres activités devrait être succincte, factuelle et rédigée dans un langage clair.
- Améliorer le dialogue entre le Secrétariat et les CPC, notamment en facilitant l'échange d'informations concernant les obligations et les délais que les CPC sont tenues de respecter afin de renforcer l'application.

6 novembre 2013; 11:28

- 2) Examiner les activités actuelles de communication en vigueur au Secrétariat afin d'établir une compréhension de base de la façon dont ces activités sont réalisées et avec quelles ressources humaines et financières. Identifier les éventuelles nécessités/les lacunes en matière de communication, ainsi que les ressources nécessaires pour les combler.
- 3) Identifier et discuter des outils nécessaires pour mettre en œuvre la politique:

A titre d'exemple :

a) Page web publique

Tenir compte des éléments suivants:

- Navigation améliorée avec l'aide d'un concepteur de site
- Accès sur la page d'accueil avec des informations simples (par exemple : résumés ou résultats des réunions).
- Pages de résumé par espèce
- Aperçu annuel ou semestriel mettant en lumière les principaux résultats et progrès accomplis par la Commission.

b) Site protégé par mot de passe pour les CPC

Tenir compte des éléments suivants:

- Inclure toutes les circulaires
- Présenter d'autres informations, y compris les propositions et les documents des réunions

c) Bulletin d'information trimestriel

Tenir compte des éléments suivants:

- Optimiser la visibilité au moyen d'un nouveau format (par exemple: système de transmission actif par opposition à un système passif, à savoir: mises à jour du site web et/ou diffusion par courrier électronique plutôt que le traditionnel bulletin en format pdf).

d) Communiqué de presse après la tenue de la réunion annuelle

Tenir compte des éléments suivants:

- Le communiqué de presse/le résumé de la réunion devrait être factuel et être publié en temps opportun, rédigé et approuvé par le Groupe de travail chargé de la communication (en substance, un comité directeur composé de représentants du Secrétariat, de mandataires de la Commission et des CPC).

e) Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)

Tenir compte des éléments suivants:

- La création de comptes pour la Commission n'est probablement pas faisable à ce stade.
- Les réseaux sociaux pourraient par contre être utilisés par les CPC et les observateurs afin d'orienter les membres intéressés du public vers le site lorsque de nouvelles informations sont disponibles, dont la publication d'articles sur le web mettant en lumière les principaux résultats et progrès accomplis par la Commission.

- 4) Établir le cadre du travail à réaliser qui inclut les tâches spécifiques et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la politique de communication, et lancer un appel d'offre pour fournir l'appui technique nécessaire.
- 5) Examiner et établir/revoir les normes pour faciliter la participation externe.

A titre d'exemple :

- participation des observateurs
- implication de la presse
- utilisation de blogs, de films, etc.